



BOUSSAC

OCTOBRE 2024
BULLETIN COMMUNAL



Sommaire :

La mairie vous informe.....	2
Informations diverses	3
Animations et dates à retenir	4
Conseil Municipal du 3 mai 2024.....	9
Conseil Municipal du 7 juin 2024.....	11
Conseil Municipal du 5 juillet 2024.....	12
Au cœur des volcans du Mont Dore.....	14
Quand les footballeurs passent derrière les fourneaux	15
La CUMA fête ses quarante ans d'existence.....	16
La nouvelle salle d'activités inaugurée	17
Le Comité d'animations a fêté ses 40 ans.....	19
Assemblée générale : la belle saison de l'ESSOR.....	20
Voyage en Dordogne des cycles III.....	21
A la découverte de la pêche	22
Fin d'année scolaire autour du repas des parents d'élèves..	23
Repas de Drulhe	24
Le Président du Conseil Départemental en visite de travail au sein de la commune.....	25
Les routes font peau neuve	26
Pause fraîcheur pour les infatigables.....	26
Une boussacoise u cœur même des jeux olympiques	27
Balade nocturne et gastronomie.....	28
Des estivants en visite dans le bourg.....	28
Les fêtes 2024 ont vécu - vive 2025.....	29
Les randonneurs à pas soutenus	30
Une amitié pour la vie	31
Rencontre des voisins à l'Issanchou	31
Les mariés de l'année.....	32
L'idée recette	33
Le coin des enfants	34

Édito

Ça y est, finies les vacances ; pour les parents, pour les enfants, la vie reprend son cours ordinaire après une période d'été sans canicule.

Cet été a commencé fin juin avec l'ouverture du bar associatif, place de la mairie, dans de nouveaux locaux, entièrement rénovés ; cet espace est principalement tenu par le Comité d'animations et sa gérante : Audrey ; ils vous invitent à venir les rencontrer et partager un moment d'échanges avec les « déjà habitués ».

La météo, très capricieuse, n'a pas trop refroidi les différentes manifestations ; notamment nos conscrits, toujours aussi dynamiques, aidés, sans failles, par leurs parents. Cette fête du 15 août a été de très bonne tenue et je tiens à féliciter tous les organisateurs et les participants.

Vous trouverez dans ce bulletin les manifestations à venir jusqu'au début de l'année 2025. Elles sont très nombreuses et les dates à retenir vous seront toujours rappelées dans le Panneau Pocket.

Nos amis Hainpsois, de Charente Maritime, avancent dans leur projet de nous recevoir pendant le weekend de Pentecôte 2025 ; cochez dès à présent cette date dans vos agendas (les places sont comptés).

Beaucoup de travaux concernant la transition écologique sont en cours... l'autoconsommation pour tous les compteurs de la mairie est effective depuis la pose de panneaux photovoltaïques sur le gîte communal, en mai ; l'éclairage public est en renouvellement complet avec l'utilisation de LEDS et la non extinction vers la fin de l'année ; quant à la mise en place de production photovoltaïque sur le hangar communal, elle devrait intervenir au tout début de l'année 2025.

N'hésitez pas à interpellier vos élus municipaux pour tous renseignements ou questionnements.

BONNE LECTURE

François CARRIÈRE

LA MAIRIE VOUS INFORME

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

@-mail : mairie@boussac-aveyron.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30

Fermeture le mercredi et le dernier samedi du mois

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Fermeture du secrétariat :

Du 26 octobre au 2 novembre 2024

23 décembre 2024 au 5 janvier 2025

En cas d'urgence, contact : M. le Maire au 06.34.26.49.95

BIBLIOTHEQUE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : bibliothequeboussac@gmail.com

Site internet : <http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h à 18h

Samedi : 10h à 12h

Et le 1^{er} dimanche du mois.

Contact : Mme JANKOWSKI Sandrine au 06 06 45 37 98

ECOLE

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : 0120189R@ac-toulouse.fr

Directrice : **Mme Marion VERDIER**

SIVOS DU PAYS SEGALI

116, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 47 96 52

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant :

[Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou accueil@sivospayssegali.fr

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

100, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 27 43

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et www.payssegali.fr,

INFORMATIONS DIVERSES

VOYAGES HAIMPS

Un voyage est prévu vers la commune de Haimps le weekend de **Pentecôte 2025**. Le nombre de place est limité. Si vous êtes intéressé pour participer à ce voyage, merci de prendre contact avec la mairie.

RECENSEMENT DES JEUNES A 16 ANS

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 2008 doivent se faire recenser en mairie à partir de leur date d'anniversaire. Merci de vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Le recensement est obligatoire et donne des droits.

Déchetterie de Baraqueville

Zone d'activités de Marengo
12160 BARAQUEVILLE
Tél. 05.65.71.97.84
Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h – 13h30 à 18h00

Vendredi : 13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 18h00

NOUVEAU CAMION PIZZA A BOUSSAC

Le camion « **Pizz'à Yan** » vous attend 1 semaine sur 2 les vendredis des semaines impaires, devant la mairie de 18h00 à 21h30.
Commandes au **06 36 22 36 94**

Prochains passages : le 11 octobre, le 25 octobre, le 8 novembre, le 22 novembre, le 6 décembre et le 20 décembre 2024



YOGA DU RIRE

Madame CARRIE Sarah propose un « Club de rire - Yoga du rire » 1 semaine sur 2, le mardi de 18h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Boussac.

Prochaines séances : 8 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre et 17 décembre 2024

ECOLE

Nous vous remercions de votre soutien pour la collecte de stylos.

24 kilos ! Envoyé au mois d'août.

Cet argent permet d'acheter des jeux pour la garderie.

Ci-joint rappel des objets collectés : stylos, feutres, effaceurs...

Les enfants de la garderie et le personnel.



ANIMATIONS - DATES À RETENIR

L'Association « Danses à Boussac » vous propose des cours de danses traditionnelles -1 mardi sur 2 à 20h30 -
Salle des fêtes de Boussac - **Reprise le 01 octobre 2024** - Tarif : 45 € par personne
Renseignements auprès de : Florence CAZALS (06.03.56.16.83) / Gérard et Françoise BERTRAND
(06.80.00.10.29 ou 06.13.66.50.31) / Liliane CARDAILLAC (06.14.07.48.96)

Club des Aînés de Boussac-Vors :

Mardi 08 octobre : après-midi jeux/détente

Mardi 12 novembre : après-midi jeux/détente

Mardi 10 décembre : Assemblée Générale

Renseignements auprès de M. BRAS Serge, le président au 06.87.72.65.98

Concert de musique classique (Mozart, Verdi, Bizet...)

par l'ensemble « un Air de Rien », piano (Pierre Laurent), flûte (Marion Gough), baryton (Guillaume Grouzelle)

Dimanche 13 octobre de 16h00 à 17h00 à l'église de Boussac

Le Comité d'Animation et de Loisirs de Boussac :

Dimanche 20 octobre 2024 : déjeuner à partir de 8h00 à la salle des fêtes

Samedi 16 novembre 2024 : soirée choucroute sur réservation

L'Association des Parents d'Élèves de l'école de Boussac organise son Quine

le Dimanche 24 novembre 2024 à 14h00 à la salle des fêtes de Boussac.

Les bénéfices récoltés servent à l'organisation de sorties scolaires pour les enfants de l'école.

Téléthon : Samedi 30 novembre 2024

Une journée de soutien est organisée sur la commune avec la participation des associations communales

L'association « Bruit de couloirs » proposera son spectacle à 20h45 à la salle des fêtes. Entrée 8 €

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés au profit de l'AMF Téléthon

Animation Noël : Samedi 14 décembre 2024

Une animation vous est proposée par la commune pour les enfants, avec la participation des associations.

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Concert de Noël : Dimanche 15 décembre 2024

par la chorale « Au fil des Chants » à l'église de Boussac à 15h00

L'ESSOR de Boussac organise le Quine de l'Essor

Dimanche 5 janvier 2025 à 14h00 à la salle des fêtes de Boussac

La municipalité présentera ses vœux à la population le

Dimanche 12 janvier 2025 à 11h00 à la salle des fêtes.

A l'issue de cette manifestation, le pot de l'amitié vous sera offert

L'association **la Taverne d'Albert** vous propose une vente de galette le

Dimanche 19 janvier 2025 « Les galettes de la Taverne d'Albert » (cuites au four à pain de Boussac)

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2024 - 15H00



SALLES CURAN ENT.

—



BOUSSAC

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024 - 15H00



BOUSSAC

—



ST LAURENT
CANOURGUE

DIMANCHE 06 OCTOBRE 2024 - 15H00



FOOT SUD LOZERE

—



BOUSSAC

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 - 15H00



BOUSSAC

—



AGEN GAGES

SAMEDI 19 OCTOBRE 2024 - 19H00



CHASTEL NOUV

—



BOUSSAC

DIMANCHE 03 NOVEMBRE 2024 - 15H00



BOUSSAC

—



MARVEJOLS S.

SAMEDI 09 NOVEMBRE 2024 - 20H00



ESPOIR FOOT 88 2

—



BOUSSAC

DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 - 15H00



BOUSSAC

—



COSTECALDE
LESTRAIDE

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - 20H00



MONTBAZENS RIGNAC
US 2

—



BOUSSAC

DIMANCHE 08 DÉCEMBRE 2024 - 15H00



BOUSSAC

—



RANCE ROUGIER

DIMANCHE 12 JANVIER 2025 - 15H00



BOUSSAC

—



ST. ST AFFRICAIN 2

SAMEDI 25 JANVIER 2025 - 19H00



ST LAURENT
CANOURGUE

—



BOUSSAC

DIMANCHE 09 FÉVRIER 2025 - 15H00



BOUSSAC

—



FOOT SUD LOZERE

SAMEDI 22 FÉVRIER 2025 - 20H00



AGEN GAGES

—



BOUSSAC

DIMANCHE 09 MARS 2025 - 15H00



BOUSSAC

—



CHASTEL NOUV

DIMANCHE 23 MARS 2025 - 15H00



MARVEJOLS S.

—



BOUSSAC

BOUSSAC

Dimanche 20 Octobre 2024

PETIT DÉJEUNER

TRIPoux
OU
TÊTE DE VEAU

A partir de 8h à la salle des fêtes

Le Comité d'animation et de loisirs de Boussac vous réserve son meilleur accueil.

BOUSSAC

SOIRÉE
CHOUCROUTE

Samedi 16 novembre 2024
à partir de 20h à la salle des fêtes

REPAS SANS ORCHESTRE
ET PLACES LIMITÉES !



Le comité d'animation
et de loisirs de Boussac
vous réserve son
meilleur accueil !

Réservations avant le 14 /11 au
05 65 69 02 65 ou **06 83 14 75 76**

Spectacle de sketches

Entrée 8€

Bruits de Couloirs

Lève le voile



Samedi 30 Nov. - 20h45

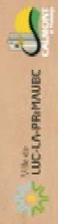
Au profit de l'AFMTELETHON

INNOVER POUR GUERIR

Salle des fêtes - BOUSSAC



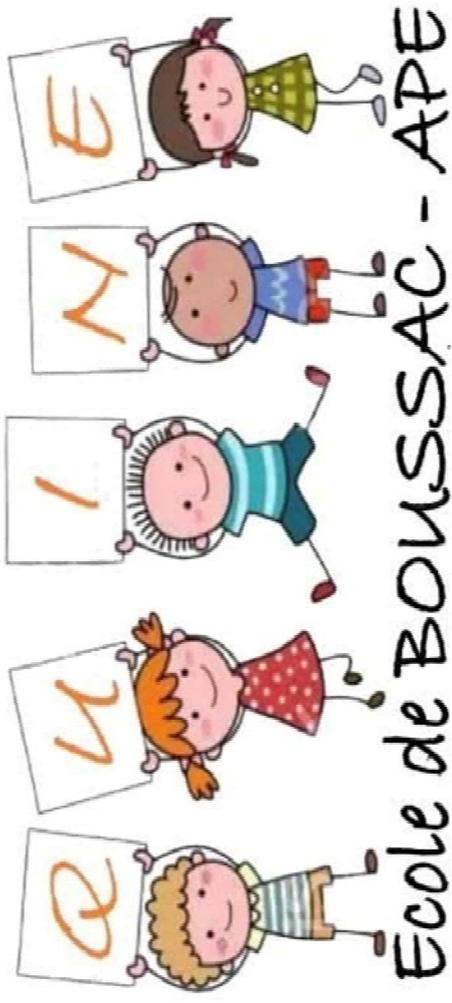
BOUSSAC



LUC-LY-PRIMAIRE



www.bruitsdecouloirs.fr - 06 52 15 75 85



École de BOUSSAC - APE

DIMANCHE

24

NOVEMBRE

Super quine
Un quine pour les
enfants,
un quine du "perdant"

Quine à
l'ordinateur

à partir de 14h00
Salle des fêtes de BOUSSAC



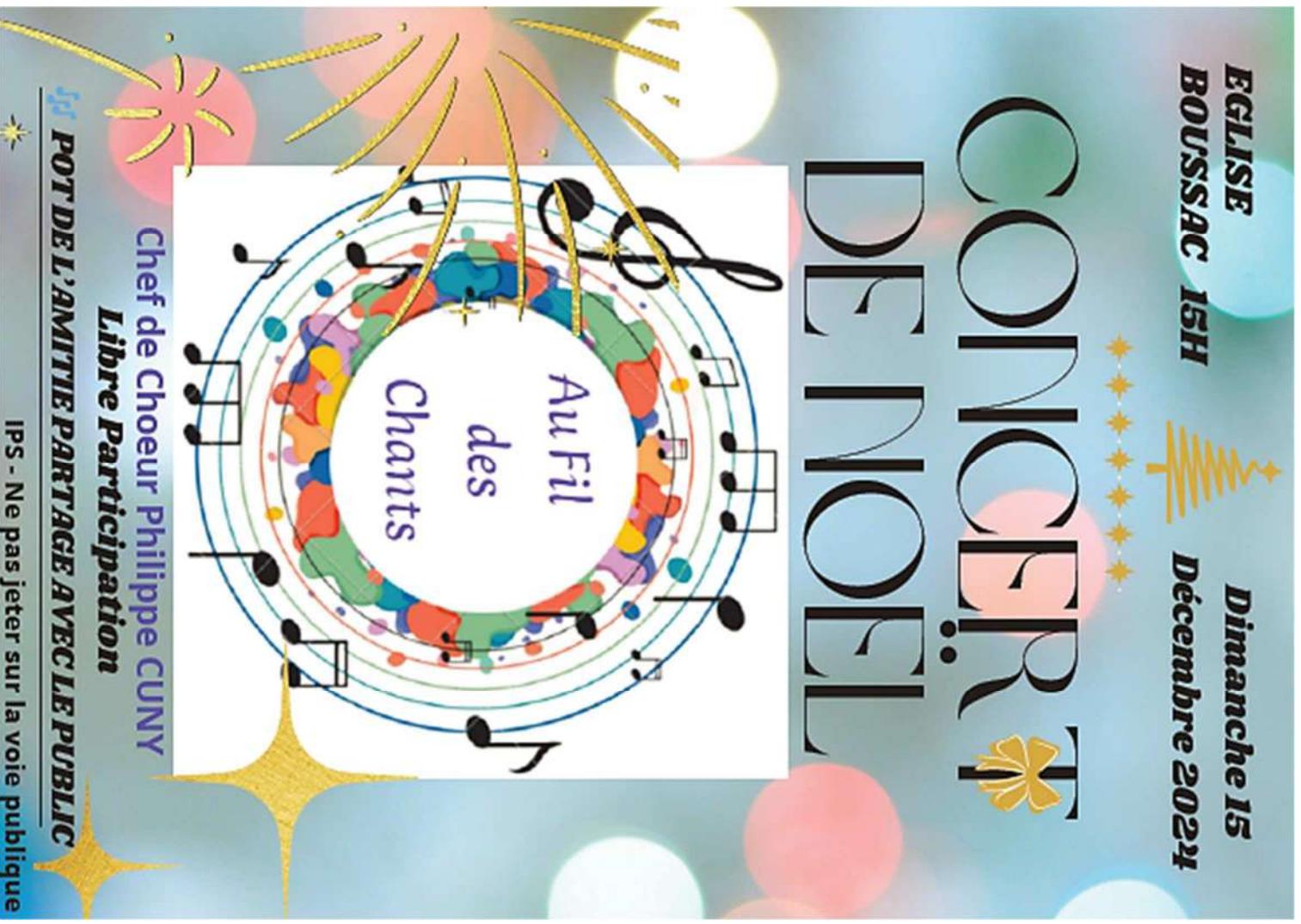
Buvette sur place



Venez nombreux

APE Ecole Noëlle et
Yves Duteil Boussac





REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2024

Sont présents : BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, MOUYSSSET Sandrine, POUGET Sabine.

Secrétaire de séance : JANKOWSKI Sandrine

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

SMICA : adhésion a la centrale d'achat : Le SMICA a choisi de se constituer en centrale d'achat en qualité d'intermédiaire entre la collectivité et le fournisseur dans le but de conduire la passation des marchés publics et d'acquérir des fournitures ou services dans le domaine du numérique et de l'informatique. La collectivité reste libre de conduire sa propre procédure et ne se verra appliquer les frais de gestion que sur le montant de sa commande (5%).

Les objectifs sont de sécuriser l'achat en s'affranchissant des procédures de publicité et de mise en concurrence, optimiser les coûts grâce à la mutualisation des achats, simplifier la mise en œuvre et faire les meilleurs choix techniques

Bibliothèque : convention de mise à disposition de personnel

La communauté de communes a modifié ses statuts et a supprimé l'intérêt communautaire de la bibliothèque de Baraqueville. La compétence est à nouveau communale et la mairie de Baraqueville propose aux communes membres du réseau de poursuivre le fonctionnement du réseau et de maintenir l'action du personnel dans les sites communaux. La commune de Baraqueville propose la signature d'une convention de mise à disposition du personnel sans demander de participation financière à la commune dans un premier temps.

Personnel : RIFSEEP

La collectivité a mis en place le RIFSEEP par délibération en date du 6 janvier 2017. Le montant de cette prime est réexaminé tous les deux ans. Monsieur le Maire indique que la Comité technique a été saisi et qu'il a rendu son avis le 27 mars 2024. Il propose de modifier les montants plafonds du RIFSEEP et de l'ouvrir aux agents non-titulaires de la collectivité. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Admission en non-valeur sur le budget annexe service assainissement

Le trésor public a indiqué que des titres de recettes de l'année 2016 avait été annulés par décision judiciaire. Il convient donc pour la collectivité de délibérés pour admettre en non-valeur le montant de cette recette qui s'élève à 23,43 € sur le service assainissement. Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur ce montant.

SIEDA - Bornes de recharge véhicules électriques :

Transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructure(s) de Recharge pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables (IRVE) »

Depuis 2016 déjà, le SIEDA s'est engagé aux côtés des collectivités aveyronnaises dans le déploiement et la gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques avec le réseau Révéo. À ce jour, plus de 180 infrastructures de recharge ont été implantées sur 110 communes. Pour s'adapter aux besoins croissants en matière de mobilité électrique et de progrès technologique, le SIEDA a élaboré pour les années à venir un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et un plan d'investissement visant à ajouter une centaine de bornes de recharge supplémentaires.

Pour l'expansion de ce réseau de bornes de recharge sur le domaine public, le SIEDA envisage de solliciter des investissements privés. Cette démarche prendra la forme d'un appel à investissement privé visant à identifier un opérateur capable de financer, construire, exploiter et commercialiser ces nouvelles bornes de recharge électrique. Cette opération n'implique aucune contribution financière de la part de la commune. Seule, l'adhésion au projet est nécessaire à sa mise en œuvre. Le Conseil Municipal valide cette démarche.

SIEDA - Groupement d'achat d'énergie :

Adhésion au groupement de commandes porté par les syndicats départementaux d'Energie de l'Ariège, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Gard, du Gers, de la Haute-Loire, des Hautes-Pyrénées, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique

Dans un souci de garantir la représentativité et l'accompagnement territorial de leurs membres et afin d'optimiser la valorisation des productions d'énergies d'origine renouvelable des territoires, les Syndicats Départementaux d'Energie, membres pilotes du groupement, souhaitent à présent renforcer le groupement de commande actuel et les compétences mises à dispositions des acteurs de leurs territoires. Cela se matérialise par la conclusion d'une nouvelle convention

constitutive du groupement entre ses membres qui entraînera la résiliation de l'actuelle convention constitutive dans un délai de six mois à compter du terme des marchés ou accords-cadres passés dans le cadre de la convention actuelle. Par ailleurs, en 2024, l'ensemble des marchés portés par le groupement sera renouvelé pour assurer la fourniture d'électricité et de gaz naturel à compter du 1er janvier 2026. L'adhésion à ce groupement de commande a permis à la commune d'être moins touchée par l'inflation des prix de l'énergie. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce groupement de commandes et charge Monsieur le Maire de signer la convention constitutive.

EPAGE VIAUR : adhésion au groupement de commande pour la réfection des schémas communaux d'assainissement, des zonages, élaboration des plans pluriannuels d'investissements

L'EPAGE Viaur accompagne la communauté de communes dans le transfert de la compétence assainissement devant intervenir au 1^{er} janvier 2026.

Parallèlement dans le cadre de son 3^{ème} contrat de rivière, l'EPAGE Viaur, avec l'appui d'Aveyron Ingénierie, est en train d'élaborer un groupement de commandes pour la réfection des Schémas communaux d'assainissement, des Zonages, élaboration des Plans Pluriannuels d'investissements. Ce travail permettra de connaître l'état réel de vos équipements et de procéder à la numérisation et la géolocalisation des réseaux et répondra aux obligations réglementaires. Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération de principe pour adhérer à ce programme.

Mise à disposition d'un local - mise à disposition licence IV

Monsieur le Maire expose qu'une convention est nécessaire pour l'utilisation de la salle d'activités mais également de la Licence IV. Il a sollicité plusieurs services, Aveyron Ingénierie et AMRF, afin de pouvoir réaliser ces conventions. Toutefois, les éléments nécessaires à la prise des délibérations n'étant pas réunis, il propose de reporter ces questions au prochain conseil municipal le temps de constituer un groupe de travail. Messieurs Jacques MAUREL et Jean-Marc SOULIE sont volontaires pour travailler à ces conventions.

École – SIVOS Pays Ségali

Monsieur SOLIER Richard indique que la dernière réunion du SIVOS a eu lieu le 9 avril 2024. Au cours de la réunion le bureau syndical a approuvé les comptes de gestion et validé les comptes administratifs.

Il a également été question de l'école de Manhac. La régularisation des biens de section, sur lesquels l'extension est prévue, n'a toujours pas été validé par la préfecture.

Pays Segali Communauté

Centre social et culturel du Pays Ségali a tenu son assemblée générale. Le bilan financier est négatif. La directrice est en arrêt maladie. Les bénévoles ont poursuivi les activités mais n'ont pas pu faire le travail de la directrice concernant la recherche de financements. Le centre social fonctionne grâce à deux partenaires, la communauté de communes et la CAF et la CAF finance sur la base du montant versé par la communauté, d'où une perte financière en 2023 puisque la communauté n'a pas versé une partie de leur contribution.

ALLUR : rencontre en Pays Ségali

La compagnie Sputnik, située à Réalmont, a débuté sur le territoire de la communauté une animation intitulée « Rencontres en Pays Ségali ». La compagnie se déplace en vélo à la rencontre de la population. Elle s'arrêtera à Boussac du 16 au 18 mai 2024.

Questions diverses

Travaux cimetière : Les travaux pour la réalisation du caveau communal ont débuté. L'ossuaire devrait se faire en suivant. Une fois les travaux terminés, les exhumations et reprise de sépultures sans actes de concessions pourront avoir lieu.

Le 2nd constat pour les concessions à l'état d'abandon a eu lieu le 30 avril 2024. Le conseil municipal devra se prononcer sur ces reprises au mois de juin.

Logement : L'appartement du 1^{er} étage de l'ancienne école se libère au 22 mai 2024. Il a été reloué pour une famille avec 4 enfants à compter du 27 mai 2024.

Diagnostics énergétiques : Les diagnostics énergétiques de l'ancienne école de Boussac et de Cussan ont été effectués. Les rapports devraient être reçus dans les jours à venir.

La commune a lancé des consultations pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour le changement de chaudière à la Résidence de la Fontaine.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2024

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, BLANC Stéphane, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BOUZID Patricia, MOUYSSSET Sandrine.

Secrétaire de séance : HENRY Christian

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant la dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme. Le Conseil Municipal approuve ce rajout.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

Cimetière

Fin de la procédure de reprise des concessions a l'état d'abandon : Monsieur le Maire indique que le deuxième constat a eu lieu au cimetière le 30 avril 2024. Deux emplacements concernés dans cette procédure sont repris par délibération. Une entreprise de Pompes Funèbres devra intervenir afin de procéder aux exhumations et réinhumation des restes humains dans l'ossuaire prévu à cet effet.

Aménagements : Les travaux de l'ossuaire et du caveau communal sont quasiment achevés. L'entreprise Ferrand et Forgeas est intervenue et a commencé l'enlèvement des objets sur les emplacements sans acte de concession concernés par la première procédure.

Rénovation énergétique : bâtiments et éclairage public

Rénovation énergétique : La commission « développement durable et énergie solidaire » s'est réunie le mardi 4 juin, en présence d'Aveyron ingénierie et du SIEDA notamment concernant les rénovations énergétiques des bâtiments et en particulier celle de la Résidence de la Fontaine. Le SIEDA accompagne les communes dans ce type de projet et vérifie que l'entreprise réponde bien au cahier des charges de l'ADEME afin que la commune puisse bénéficier de financements. La commune avait sollicité cinq bureaux d'études pour une étude d'opportunité sur le mode de chauffage de la résidence. Seul deux bureaux ont répondu. Suite à cette réunion, il a été convenu qu'une étude de faisabilité serait plus approprié. La commune va donc relancer les deux bureaux d'études qui ont répondu. L'objectif est de constituer les dossiers en 2024 pour présentation des dossiers de demandes de subvention début 2025.

Modernisation réseau éclairage public : C'est l'entreprise SLA située à Salles-Curan, qui effectuera les travaux de modernisation. L'estimation des travaux par le SIEDA s'élevait à 68 000 €. Le devis de l'entreprise s'élève à environ 45 000 €. Une réunion avec l'entreprise SLA et le SIEDA a eu lieu afin de clarifier certains points, notamment la mise en place de coupe-flux sur certains luminaires et le remplacement de matériel endommagé. Ce programme de travaux a été lancé en sachant que le SIEDA participe à hauteur de 350 €/ luminaires. L'État au titre du Fond Verts, n'a pas retenu notre demande de subventions.

Contrat de maintenance panneaux photovoltaïques

Le conseil municipal valide le contrat de maintenance des panneaux photovoltaïques posés par l'entreprise SEGALA SOLAIRE sur l'appentis à côté de l'ancienne école et ceux qui seront posés sur le hangar à Fraysse, pour 264 € pour l'appentis et 523 € pour le hangar. Cette maintenance inclus le suivi journalier de l'installation. Le Conseil Municipal valide les deux contrats de maintenance.

L'autoconsommation fonctionne depuis le 19/04/2024. Il faut attendre un mois les données de production afin de pouvoir faire la répartition sur les différents bâtiments. En attendant cette production est vendue en totalité à EDF

Le Fraysse : ENEDIS doit faire des travaux sur le réseau. Un rendez-vous est prévu le 11 juin sur place pour voir les travaux à faire. Ceux-ci ne seront réalisés que début d'année 2025.

Salle d'activités : autorisation signature conventions : Monsieur le Maire indique que la salle d'activités sera mise à disposition du Comité d'Animation et de Loisirs. Il indique que la convention de mise à disposition a été envoyée à l'ensemble des élus avec la convocation du Conseil. Le Maire est autorisé à signer avec le Comité les conventions de mise à disposition de la salle d'activités et de la licence IV.

Inauguration salle d'activités : Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration est prévue le samedi 22 juin. Les invitations ont été envoyées. L'impression a été faite en interne car les délais étaient trop contraints pour le faire faire par un imprimeur. Le traiteur retenu est l'Agriculture. Monsieur le Maire remercie l'équipe « Animations ».

École – SIVOS du Pays Ségali

Une réunion du SIVOS a eu lieu le 15 mai 2024. Tout comme la commune, le SIVOS a adhéré au groupement de commandes d'achat d'énergies avec le SIEDA, et à la centrale d'achat avec le SMICA.

L'avant-projet de l'école de Manhac a été validé.

École de Boussac : environ 60 enfants seront présents à la rentrée prochaine. Plusieurs mouvements dans les logements ont permis de revoir à la hausse la prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine.

La classe de Mme VERDIER partira en voyage scolaire en Dordogne du 19 au 21 juin.

Pays Ségali Communauté

Voirie : aucune DETR n'a été accordée pour la rénovation des Ponts. La Commune a donc mis provisoirement les travaux du Pont de Cussan en attente. Concernant la voirie communale, l'élagage a été commandé. Celui-ci commence à être urgent sur certains secteurs.

Urbanisme : Une mise à jour du logiciel d'instruction des demandes d'urbanisme a conduit le service instructeur d'Aveyron Ingénierie, à qui la commune a confié l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme, à revoir le contrat qui le liait à Oxalis. Le service urbanisme d'Aveyron Ingénierie propose avec l'éditeur SIRAP et en partenariat avec le SMICA, un Portail Usager Urbanisme (PUU), compatible avec le logiciel d'instruction (Next'Ads). Ce téléservice sera en place à compter du 8 juillet 2024. Le Conseil Municipal valide les Conditions Générales d'Utilisation.

Questions diverses

Déclaration D'intention d'Aliéner un bien sis à la Carmelie : Décision du Maire : Monsieur le Maire indique qu'il a renoncé à son droit de préemption urbain sur ce bien.

Élections Européennes du 9 juin 2024 : Monsieur le Maire rappelle l'organisation des permanences du bureau de vote pour les prochaines élections.

Réunion SMELS : Monsieur MAUREL Jacques indique que la prochaine réunion a lieu le 10 juin 2024. Les tarifs vont être revu à la hausse dès 2025.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2024

Sont présents : BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, JANKOWSKI Sandrine, MAUREL Jacques, MOUYSSSET Sandrine, POUGET Sabine, SOLIER Richard, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, HENRY Christian.

Secrétaire de séance : SOLIER Richard

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

SIEDA : transfert de la compétence éclairage public : Monsieur le Maire indique que pour des raisons de simplification administrative, le SIEDA sollicite auprès des collectivités adhérentes le transfert de la compétence « éclairage public ». Ce transfert n'implique pas de changement pour la commune au niveau de la gestion. De plus, celle-ci reste maîtresse des choix en matière de travaux de rénovation et de modernisation. Le Conseil Municipal valide le transfert de la compétence au SIEDA.

SMBVV – EPAGE VIAUR

Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de Schémas Directeurs et Zonages d'Assainissement Collectifs et la réalisation de Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI) : Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait pris une délibération de principe sur l'adhésion à ce groupement de commandes lors de sa séance du 3 mai 2024. Monsieur le Maire indique que l'adhésion doit se faire au lancement de la procédure, car il ne sera plus possible pour la commune d'adhérer ensuite à ce groupement avec les mêmes garanties. Le Conseil Municipal valide cette adhésion et autorise le Maire à signer la convention constitutive.

Programme Educ'Eau VIAUR : Monsieur le Maire expose que l'EPAGE du Bassin Versant du Viaur développe un programme de sensibilisation au fonctionnement hydrologique des cours d'eau du bassin versant du Viaur. Dans ce cadre, l'EPAGE Viaur prévoit la pose, sur 20 sites, d'échelle limnimétrique dans le cours d'eau et d'un panneau sur la berge permettant la lecture de l'échelle et la prise de photo qui seront adressées et compilées par l'EPAGE Viaur dans le but de sensibiliser la population locale à la variation saisonnière des débits des cours d'eau en incitant l'observation, la prise de photo et la relation avec l'EPAGE Viaur, de compiler des informations régulières permettant de reconstituer le cycle hydrologique de petits cours d'eau du bassin versant du Viaur.

Ce projet est porté par l'EPAGE Viaur sur la base du volontariat des communes sur lesquelles un site propice a été identifié : accessibilité du site et intérêt de disposer d'information sur le cours d'eau (peu de connaissance du cycle hydrologique). Pour la commune de Boussac, le site retenu est celui du stade de Boussac (Lézeret Amont). L'EPAGE Viaur prend en charge la conception et la réalisation du matériel.

Personnel : création emploi non permanent : Monsieur le Maire indique qu'il est du ressort du conseil municipal de créer les emplois dont la collectivité a besoin. Il indique qu'actuellement, l'effectif de la commune est restreint et qu'il convient de recruter pour les 6 prochains mois au moins un agent à temps complet aussi bien pour l'entretien des espaces verts que des bâtiments communaux ; au-delà des 6 mois le contrat pourrait être prolongé ou pérennisé.

Opération d'aménagement centre-bourg : délibération de principe. Monsieur le Maire indique qu'il a fait appel à l'Établissement Public Foncier pour aider la commune dans un programme de réhabilitation du centre-bourg du village de Boussac. L'objectif est de pouvoir acquérir les biens qui seraient proposés à la vente et de permettre à la commune d'investir dans la restauration de ces biens. Il propose de délimiter une zone allant du four à pain à l'école. Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération de principe validant l'opération d'aménagement.

Lotissement l'Eminade : projets habitats sociaux. Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré Aveyron habitat et Polygone pour leur proposer la mise à disposition des terrains restants du lotissement pour la construction de logements. Le lotissement ayant plus de 10 ans, le règlement est caduc, il n'y a donc plus de limite de constructibilité à respecter. C'est le règlement du PLU qui s'applique. Sur chaque terrain, deux logements seraient proposés de type T3 ou T4. Les deux organismes devraient remettre un projet pour fin septembre.

École – SIVOS du Pays Ségali : Monsieur le Maire indique que le projet de remplacement du jeu soumis par la directrice auprès de l'inspection d'académie est fortement compromis. Il n'y aura donc pas de financement pour notre école. Aussi la directrice a demandé au SIVOS le remplacement des vélos et tricycles. S'agissant d'une opération d'investissement, la commune prendra à sa charge 50 % du matériel. L'objectif est que ce matériel soit disponible dès la rentrée de septembre.

Pays Segali Communauté : Le bureau s'est réuni le jeudi 4 juillet. Le PLUI du Pays Ségali est lancé officiellement. Il s'agit de la dernière Communauté de communes à engager le projet.

Concernant les travaux de voirie, la commune a demandé à supprimer les travaux sur le pont de Cussan et a rajouté la route de la Courtoirade, et divers travaux Rue Del Vielh Castel ainsi qu'à Drulhe.

Monsieur le Maire indique qu'il a demandé à la Communauté le classement de la zone de Baraque de Cussan en zone artisanale d'intérêt communautaire, la communauté ne disposant pas de zone le long de la RD911. La commission économique s'est rendue sur place dans la semaine et donne son feu vert pour cette étude qui sera confiée à Aveyron Ingénierie.

Questions diverses

Commerce ambulant : Pizza Cri-Cri a pris sa retraite. Un autre pizzaiolo va s'installer une semaine sur deux, le vendredi soir à compter du 19 juillet 2024. Il s'agit de Pizz'àYan qui est domicilié à Gramond. Les tarifs de droit de place restent inchangés.

AU CŒUR DES VOLCANS DU MONT DORE



Il est bien connu que les randonneurs ont toujours à cœur de relever des défis de plus en plus élevés et c'est bien dans cette optique que ceux de BOUSSAC ont pris de la hauteur en ce premier week-end de juin. La hauteur était effectivement au rendez-vous avec la programmation d'escalader les 1886 du SANCY, point culminant du MASSIF-CENTRAL. C'est ainsi que le groupe de 16 téméraires s'est présenté au MONT DORE pour aller gravir les 1000 m de dénivelés qui devaient les conduire sur le toit des volcans d'Auvergne. Un challenge ou il

convenait de faire preuve de beaucoup d'humilité et de résilience pour se hisser jusqu'au sommet. Après une première partie effectuée sous le couvert végétal on abordait la longue montée dans les prairies avec des passages particulièrement escarpés qui relevaient presque de l'escalade. La gare du téléphérique était atteinte et après la pause pique-nique il fallait gravir les dernières marches qui conduisaient au graal, le seul regret étant que la météo capricieuse ne permette pas d'apprécier l'environnement majestueux des lieux. Même si l'objectif paraissait atteint l'épreuve ne l'était pas pour autant car la longue descente devait ramener le groupe vers la cité thermale du Puy de Dôme. La mansuétude des nuages permit d'apprécier de beaux paysages d'alpage avant d'admirer les chutes de la grande cascade. Une bonne nuit réparatrice passée au gîte du lac de Servières et le lendemain matin une deuxième balade était au programme. Il s'agissait d'un circuit de douze kilomètres entre forêts et plateaux volcaniques qui se terminaient par le tour du charmant lac de Servières. Afin de régénérer le corps et l'esprit, rien de tel qu'une extraordinaire truffade pour clôturer ces deux jours qui auront certes laissé quelques traces dans les mollets mais aussi également dans les cœurs. Un grand bravo à toutes et tous pour leur engagement, leur bonne humeur et, n'ayons pas peur des mots, le courage requis qui ont fait apprécier ces bons moments de compagnie.



QUAND LES FOOTBALLEURS PASSENT DERRIERE LES FOURNEAUX

La saison sportive est terminée pour les joueurs de l'Essor mais une grande rencontre était programmée dimanche dernier au Pont de Membre pour la deuxième édition de leur grande journée culinaire. C'est ainsi que les joueurs ont allègrement remplacé le ballon rond par les poêles et autres marmites afin de régaler les dizaines d'agapes qui avaient répondu à leur invitation. Une organisation millimétrée dont ils peuvent être tous fiers qui se déclinait en trois horaires, ce qui permettait ainsi une meilleure fluidité pour le service. Au menu, œuf cocotte, riz d'agneau (ou tripes façon grand-mère), pommes de terre en persillade étaient préparées de main de maître (queue) qui furent largement appréciés par les convives du jour. Nous n'allons pas demander à ce qu'ils paraissent dans un guide culinaire mais on peut leur attribuer quelques étoiles, tout au moins celles qu'ils ont allumées dans le cœur et les papilles de la foule présente. L'ambiance on n'en doute pas était au rendez-vous aidée en cela par la troupe de musiciens de la « Diane Rouergate » à laquelle est venue s'ajouter l'après-midi le célèbre musicien de la carriole qui a prolongé l'ambiance jusqu'à la soirée. Encore un grand bravo aux joueurs, à leurs compagnes, ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur implication et leur efficacité dans l'organisation de cette fête.



LA CUMA A FETE SES QUARANTE ANS D'EXISTENCE



Cela fait quarante ans maintenant qu'un petit groupe de pionniers agriculteurs de la commune se sont retrouvés pour créer une CUMA. Un système mutualisé d'utilisation de matériel agricole en commun qui existait déjà, mais il fallait alors faire le premier pas et cette démarche n'a fait que se confirmer avec le temps. On peut dire qu'au fil des années c'est l'ensemble des exploitants agricoles qui ont adhéré à la CUMA de BOUSSAC, auxquels sont venus s'ajouter également des

agriculteurs de communes voisines. L'équipement personnel de machines aurait engendré des couts exorbitants pour une seule unité agricole qui le rendaient de ce fait utopique alors qu'à plusieurs ces acquisitions devenaient tout à fait envisageables. Le pic du nombre d'utilisateurs a atteint les 65 unités, mais l'érosion naturelle fait que l'on peut encore compter sur 47 adhérents qui bénéficient des services de la CUMA avec une bonne vingtaine d'équipements mis à disposition. Il est bien loin le temps des premières acquisitions avec une tarière ou une tonne à lisier de 3000 litres devenus bien obsolètes de nos jours. Tout le parc matériel a bien évidemment évolué avec celui des technologies ainsi que la taille des diverses fermes. Afin de célébrer les 40 ans de cette structure, les responsables actuels de la CUMA avaient convié anciens et actuels adhérents ainsi que leur famille pour une rencontre champêtre au Pont de Membre afin de partager un traditionnel Aligot – veau d'Aveyron.



LA NOUVELLE SALLE D'ACTIVITES INAUGUREE

La nouvelle salle d'animation fait partie de la dernière grande réalisation communale et il convenait de l'inaugurer comme il se doit en présence d'élus, responsables associatifs et bien évidemment de la population communale. C'est ainsi que toutes ces composantes se sont réunies le 22 juin pour une cérémonie simple et conviviale. Après avoir remercié les personnes présentes, François CARRIERE - Maire de la commune excuse Mr le Préfet, la présidente de la région, le sénateur Alain MARC et Arnaud VIALA représenté par M BARBEZANGE et souhaite la bienvenue à Jacques BARBAZANGE, Karine CLEMENT (Présidente du Pays Ségali), les maires du Pays Ségali et Christian RIGAL (mairie honoraire). « Dans ces moments si particuliers de politique indécise il est nécessaire et important de se retrouver afin de partager ces instants et la journée d'aujourd'hui en fait partie ». Le bâtiment que chacun est invité à découvrir s'inscrit dans une volonté de pérenniser le café associatif qui se tenait depuis de nombreuses années à la salle des fêtes. Il s'agira d'un espace tout simple qui aura vocation de permettre à toutes les générations, associations et familles de se rencontrer. Dans le cadre d'une aide de l'état d'animer et redynamiser les communes rurales, une licence IV nous a été attribuée. Il est vrai que de plus de 500 000 débits de boisson avant la dernière guerre il n'en subsiste aujourd'hui que 38 000. Cette licence n'a pas de connotation péjorative à consommer plus d'alcool mais tout simplement de faire vivre ces lieux en toute sérénité. A ce titre il convient de saluer Audrey GAYRAUD qui a bien voulu suivre une formation nécessaire pour l'exploitation de cette licence. « Nous sommes ici sur la place de la mairie où se trouve également la bibliothèque, les WC publics et un espace de loisirs qui pourrait être complété d'un équipement de loisirs sportifs ». Pour aborder le côté plus technique de cette réalisation il convient de remercier les partenaires qui ont contribué à cette réalisation : L'état à travers le fond vert et la DETR, la région, le conseil départemental, le teste étant à la charge de la commune. Il faut également citer les différents intervenants, tous situés localement : Charpente XS2B GUIRAUD à BOUSSAC, Maurice CARRIERE à L'ISSANCHOU, Alexandre GINESTE à BOUSSAC, Alain MALATERRE à BARAQUEVILLE, Sylvain COLINET à GRAMOND et Alexandre ALBOUY à CARCENAC. Il faut également citer la communauté de commune qui n'a pas participé directement mais qui a aidé à la réalisation du hangar de FRAYSSE permettant ainsi la libération de cet espace pour le rangement du matériel communal.

« Restons optimistes, les yeux bien ouverts pur ne pas céder à la morosité. C'est tout le contraire que nous partageons aujourd'hui en votre présence, bravo également à tous les bénévoles qui ont permis cette animation, merci au club de marche pour le prêt de la sono ainsi qu'à Elodie, Sandrine, Virginie et Elina qui ont préparé cette matinée »

Karine CLEMENT et Jacques BARBEZANGE sont ensuite intervenus pour saluer chacun cette réalisation qui va bien dans le sens d'aider les communes rurales à créer des lieux de rencontre et des espaces où l'on peut se retrouver, échanger et partager. Ces lieux de rencontre contribuent à renforcer les liens sociaux, synonymes de bien vivre et d'attractivité de nos territoires.

Genèse de cette réalisation : Il ne fait aucun doute que cet équipement va donner pleinement satisfaction pour la vie sociale de la commune mais tout un chacun peut être en droit de se poser la question « Pourquoi un nouveau bar sur la commune, alors que celui de la salle des fêtes remplissait ce rôle depuis de nombreuses années ? » Afin de se mettre en conformité avec l'exploitation d'une licence IV, la partie bar de la salle des fêtes n'avait pas les critères requis et il fallait murer (vous avez bien compris murer) les accessions à la salle et aux cuisines. Un aménagement qui devenait utopique pour un fonctionnement cohérent de la salle actuelle. Encore une fois, il s'agit bien là d'une exigence légale qui est bien en décalage des réalités pragmatiques auxquelles sont confrontés les élus locaux. Quand on pense à la prochaine constitution du nouveau gouvernement il serait bien inspiré de créer un nouveau ministère qui n'a jamais existé, il s'agit de celui du « biais » - Le bon sens pour les Franciliens.

UN NOUVEAU LIEU DE VIE



LE COMITE D'ANIMATION A FETE SES 40 ANS



Pour faire un peu d'histoire, revenons quarante ans en arrière, la salle des fêtes venait tout juste d'être construite et il convenait alors de mettre en place une structure pour la faire vivre. C'est ainsi qu'après une réunion de la commission loisirs et culture allait être posée sur les fonts baptismaux la nouvelle association dénommée CALB (comité d'animation et loisirs de Boussac). Depuis lors de nombreuses personnes ont œuvré au sein de celle-ci avec une même volonté et toujours le même état d'esprit de

proposer des animations diverses : Repas dansants ou pas, petits déjeuners, rencontres diverses (autour du téléthon par exemple). Il convient de mettre également en avant le café associatif du dimanche, véritable lieu de rencontre o combien important pour le lien social de la population. Afin de célébrer ces quarante années d'animations, de rencontres et de liens humains vécus grâce à cette association, celle-ci n'a pas manqué d'inviter la population à célébrer cet anniversaire autour de la nouvelle salle d'activités, fraîchement inaugurée le matin même. Afin d'évoquer un petit rappel historique, chacun était invité à venir costumé dans une version des années 1980, ce qui apporta une touche particulièrement gaie et colorée à cette soirée. Une soirée autour d'un apéro dinatoire qui s'est prolongée en musique tard dans la nuit.



ASSEMBLEE GENERALE : LA BELLE SAISON DE L'ESSOR



Le rendez-vous annuel de fin de saison de l'essor s'est déroulé récemment au club house du Pont de Membre où le club avait réuni toutes ses forces vives pour son assemblée générale. Le président Antoine COUDERC remercie toute l'assistance et la présence de François CARRIERE –maire de la commune qui prend la parole pour féliciter le club pour sa belle saison et rappelle l'engagement de la mairie pour les différents travaux afférents au stade et aux vestiaires.

Nous passons au bilan sportif et après l'accession à la D2 l'objectif de maintien fut largement atteint car l'équipe termine à la 5^e place après un très bon début de saison où elle a flirté avec le haut de tableau. On a enregistré un coup de mou en milieu de parcours lié à une baisse de régime aux entraînements et la question se pose d'avoir la possibilité matérielle de pouvoir continuer à bien se préparer en période hivernale. Pour ce qui concerne le coaching de l'équipe, Cyril CABROL souhaite arrêter ses fonctions et son binôme Hervé HURTHES sera désormais associé à Romain BONNEFILLE qui vient de faire la formation requise. L'équipe réserve quant à elle a fait un très bon exercice 2023-2024 en terminant à la troisième place (2^e attaque du championnat), éliminés seulement en quart de finale de la coupe des réserves par le finaliste. A souligner le très bon état d'esprit de cette équipe où il a fallu composer avec un gros effectif géré avec diligence par Alexandre GINESTE qui sera secondé la prochaine saison par Benoit POUGET. Pour ce qui est de la trésorerie, c'est Alicia qui présente l'exercice écoulé en mettant un point d'orgue sur les deux activités phares de rentrées financières que sont le quine et la journée petit-déjeuner. Sont également cités les sponsors, remerciés pour leur contribution également capitale dans le budget du club. Après reconduction des membres du bureau dans leurs rôles respectifs, il est fait une revue d'effectifs et on enregistre 5 ou 6 arrêts compensés par autant de recrues.

La projection est ensuite faite pour la saison 2024-2025 avec pour l'équipe une le maintien avec une mention « bonus plus » et un bon parcours en coupe d'Aveyron. Pour ce qui est de la réserve, on peut raisonnablement envisager de viser la montée d'un cran qui permettrait de réduire l'écart de niveau avec l'équipe fanion. Julien est remercié pour son rôle d'arbitre du club et il est fait appel à candidature pour un deuxième qui serait nécessaire pour couvrir entièrement le club.

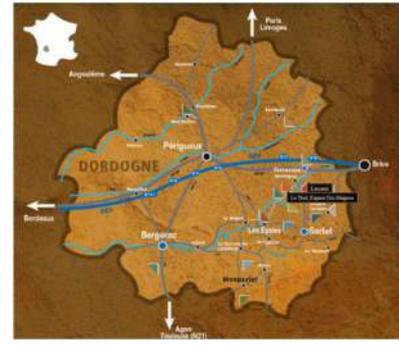
Il est fait ensuite un rapide point sur les diverses activités à venir et la projection de la prochaine saison qui sera bientôt là (matchs amicaux en vue). Cette assemblée générale s'est terminée autour d'une collation offerte à tous les participants tout en regardant le match de coupe d'Europe France-PAYS BAS.



VOYAGE EN DORDOGNE DES CYCLES III

Les élèves sont partis en voyage scolaire du Mercredi 19 juin au vendredi 21 juin à Montignac-Lascaux (Dordogne) avec Marion VERDIER et Isabelle HENRY.

Ils ont pu assister à différentes visites sur le thème de la préhistoire (grotte de Lascaux, grotte de Rouffignac, le gouffre de Proumeyssac, parc du Thot, parc du Bournat). Les enfants ainsi que les adultes ont beaucoup apprécié ce séjour !





A LA DECOUVERTE DE LA PÊCHE

Les élèves du CP au CM2 de l'école ont participé à une intervention pêche organisée par la fédération de l'Aveyron de pêche le vendredi 13 septembre à l'étang de Boussac.

Les élèves ont apprécié ce moment malgré la maigre récolte.



FIN D'ANNEE SCOLAIRE AUTOUR DU REPAS DES PARENTS D'ELEVES

En cette fin d'année scolaire il avait soufflé sur la place de la mairie un petit air de grandes vacances pour les écoliers, leurs institutrices, mais également les parents qui se sont retrouvés dans une ambiance bon enfant pour leur repas des parents d'élèves. Ils sont arrivés en famille et par petits groupes, les bras chargés de victuailles pour passer cette soirée sous le concept de l'auberge ESPAGNOLE. Un grand moment de partage où chacun a pu évoquer la vie de l'école et de sa périphérie. Bonnes vacances à toutes et tous. Après avoir lutté pendant quelques années sur la crête des 50 élèves, on enregistre avec satisfaction une tendance à la hausse qui devrait atteindre les soixante-trois élèves à la rentrée prochaine.



REPAS DE DRULHE

La pluie n'a pas empêché les habitants de Drulhe d'organiser leur traditionnel repas de village en ce début d'été. C'est bien au chaud, autour d'un bon repas, qu'ils se sont réunis pour partager un moment de convivialité. La bonne humeur était au rendez-vous !



LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN VISITE DE TRAVAIL AU SEIN DE LA COMMUNE



La municipalité a eu l'honneur d'avoir récemment la visite d'Arnaud VIALA – Président du conseil départemental accompagné de Virginie FIRMIN conseillère départementale du canton CEOR – SEGALA. Une visite qui avait pour objet de découvrir la commune, ses infrastructures et son territoire. En tout premier lieu l'accueil se fit au nouveau café où Audrey servit le pot de bienvenue avant de se rendre à la bibliothèque et à la salle du conseil pour une réunion de travail au cours de laquelle François

CARRIERE – Maire - fit le point sur les aides récentes apportées par le département sur différentes réalisations. Le président Arnaud VIALA remercie le maire et les représentants de la municipalité pour leur accueil et fait part de la volonté de faire jouer la solidarité départementale pour les divers projets locaux. Sont évoqués ensuite les projets en cours : Equipement en mobilier de Fitness place de la mairie, travaux de maintenance du pont de Cussan, rénovations aux vestiaires, travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux, toiture du clocher de l'église entre autres. Sont également présentés des projets tels que l'installation de panneaux photovoltaïques, des aménagements au niveau du garage NADAL ou le carrefour de GRANDSAGNES – COURBENAC avec la RD 911. La délégation a ensuite pris la route pour faire le tour du territoire communal qui s'est terminé par la visite du village : Son église (avec ascension au clocher), le four à pain, les écoles et tout le riche patrimoine bâti du bourg.



LES ROUTES FONT PEAU NEUVE



Dans les communes rurales le poste de la voirie fait souvent figure de pierre angulaire lors du budget prévisionnel. C'est vrai qu'il est important d'accorder une attention particulière au réseau communal avec un entretien systématique, afin d'éviter une dégradation récurrente de la chaussée. Avec ses 39 kilomètres de voies communales goudronnées, le conseil municipal programme chaque année des reprofilages et goudronnages de certains tronçons, auxquels viennent s'ajouter les travaux habituels sur l'ensemble du réseau (rebouchage d'ornières

et curages de fossés entre autres). Pour l'année 2024, deux routes vont être refaites en intégrité, il s'agit de la voie communale 16 (reliant Grandsagnes au CD 130) ainsi que celle reliant le village de La Cabane au Fraysse. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise ETPL & Vde Villeneuve.

PAUSE FRAICHEUR POUR LES INFATIGABLES

Un temps estival enfin retrouvé, la fraîcheur du Lezert en fonction de climatiseur, des tables richement décorées, des bénévoles aux petits soins et le décor était planté pour cette rencontre de nos infatigables autour du pique-nique annuel du Pont de Membre. Ils étaient une soixantaine à se retrouver dans ce cadre superbe tout à fait en harmonie pour ce genre de rencontre. De bons moments de partage et d'échanges autour de ce repas en plein air qui est tout à fait adéquat pour aiguiser les appétits. Belotte, jeux de société et pétanque ont prolongé cette belle journée. Encore bravo et merci à toute l'équipe du président Serge BRAS pour cette organisation.



UNE BOUSSACOISE AU CŒUR MEME DES JEUX OLYMPIQUES



Les jeux olympiques ont lieu tous les quatre ans et cela fait 100 ans qu'ils n'avaient pas eu lieu en France. Nous sommes actuellement au cœur de cet événement exceptionnel et sommes particulièrement fiers d'avoir une habitante de la commune présente sur le site. Il s'agit en l'occurrence de Muriel GAYRARD infirmière de son état et qui a pris trois semaines de congé pour s'engager bénévolement dans une équipe médicale (avec un docteur et un kinésithérapeute). On connaît le côté clinquant des jeux à la télévision avec ses épreuves, ses médailles et tout le faste qui les entoure mais il y a également dans l'ombre des milliers de personnes qui sont garants de ce grand événement dont Muriel fait partie. Sa récompense suprême est bien évidemment d'être au cœur de l'événement dans lequel elle a l'opportunité de côtoyer les acteurs de ces jeux. Il s'agit pour elle de sa présence auprès des judokas et d'une partie des concurrents de l'athlétisme (lanceurs et perchistes entre autres. A noter qu'elle a eu également la chance de rencontrer notre célèbre rugbyman national qu'est Antoine DUPONT.

C'est à coup sûr pour Muriel une expérience unique et inoubliable : Le type d'événement que l'on vit une fois dans sa vie.



BALADE NOCTURNE ET GASTRONOMIE



L'association de randonnée « sur les chemins de Boussac et du Ségala » se met en sommeil pour la période estivale mais ne reste pas totalement inactive car elle organise depuis quelques années déjà une balade semi-nocturne. Celle-ci s'est déroulée récemment et un petit plus fut mis en place avec un repas à l'arrivée autour d'une soupe au fromage. Ce plat réputé en époque hivernale s'accommode également de la période estivale et se sont près de 80 participants qui sont venus partager ce moment de rencontre. La présidente Sandrine GAYRARD et les bénévoles de l'association furent ravis de cette première et remercient l'ensemble des participants.



DES ESTIVANTS EN VISITE DANS LE BOURG

Le pays Ségali est très attaché à faire découvrir son espace, ses sites touristiques et tout ce qui fait l'attrait de son territoire. Dans le cadre de ces opérations il est mis en place des visites du village et en cette période estivale il y eut récemment un groupe de touristes venus découvrir tous les charmes et attraits de notre bourg. L'incontournable église tout naturellement mais aussi le four à pain, les bâtiments publics et l'ensemble du patrimoine bâti du village. Venu de la région Parisienne ou de la Vienne, chacun a largement apprécié cette découverte présentée par Le Maire François CARRIERE qui pour l'occasion s'était mis dans la peau d'un guide touristique.



LES FETES 2024 ONT VECU - VIVE 2025



Ça y est, les festivités de l'édition 2024 ont vécu. Après quelques craintes de pluies, les organisateurs ont bénéficié de la mansuétude céleste afin que le programme puisse se dérouler convenablement. Et l'affiche a débuté comme il est de tradition par le repas avec agneau braisé et flageolets sur la route qui prolonge la voie de la place de l'église. Les danseuses et danseurs sont ensuite allés faire chauffer le parquet aux sons de l'accordéon de Maxime et Vincent. La journée du 15 est toujours consacrée à la solennité avec la célébration des conscrits suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts après le rappel de ce geste symbolique

fait par François CARRIERE – Maire de la commune. Dans le prolongement chacun a pu apprécier ce moment important de rencontre autour du vin d'honneur offert par les conscrits entourés de leurs parents, amis, et de la population communale. L'après-midi place aux joueurs de boule qui sont allés taquiner le cochonnet place de la mairie avant que ces festivités ne se terminent par le repas aligot-saucisse du soir et la disco-mobile de circonstance. Merci aux classards, à leurs parents pour l'aide précieuse qu'ils consentent à donner et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre ces moments de fête.



LES RANDONNEURS A PAS SOUTENUS

« Sur les chemins de BOUSSAC et du SEGALA », une association qui a vu le jour il y a déjà de nombreuses années et dont la vocation initiale fut de créer, restaurer, entretenir et établir des circuits de randonnée sur le territoire communal avec le but avoué de faire découvrir et valoriser les valeurs de notre patrimoine. Celui qui a inventé le vélo y est monté un jour dessus et il en fut de même pour cette association qui a mis en place au fil des ans des sorties programmées de septembre à mai sur la région et ses environs. La présidente Sandrine GAYRARD a salué la présence de tous à cette assemblée générale, se félicitant de l'évolution enregistrée des adhérents qui dépassent allègrement la quarantaine d'unités. Les randonnées du jeudi ont enregistré des participations de 3 à 25 personnes sur des distances de 8 à 16 km. L'association n'est pas restée les deux pieds dans les mêmes chaussures et a élargi ses activités avec « La Boussacoise », une course d'orientation qui a recensé l'an passé plus de 150 participants. Il faut remercier François SUDRES ET Aurélien RIPPEPI de NAUCELLE pour cette organisation. La randonnée nocturne a elle aussi enregistré une belle progression cette année avec plus de 80 participants. À savoir que l'enceinte portable acquise l'an passé est toujours disponible pour les adhérents à raison de 10 € pour le week-end (20 € pour les non adhérents). En ce qui concerne les travaux sur les chemins, la reconstruction d'une passerelle de MARSANDE devrait être programmée prochainement. L'éventualité d'acquérir une débroussailleuse fut également évoqué.

Le bilan financier est présenté par Evelyne CARRIERE et son bilan est tout à fait honorable pour l'exercice passé. Les rapports financier et moral ont été votés à l'unanimité et le bureau, démissionnaire est renouvelé comme suit : Présidente – GAYRARD Sandrine – Trésorière – CARRIERE Evelyne – Secrétaire – GUIBERT Martine – Afin de faire vivre l'association un conseil d'administration d'une quinzaine de personnes est désormais mis en place.

Au vu d'une trop faible participation, la randonnée du dernier dimanche du mois est supprimée. Un sondage est en place pour décider de randonner le matin du 1^{er} juin au 30 septembre en raison de la chaleur. La course d'orientation 2025 sera avancée au 1^{er} mars et elle pourrait être inscrite à un challenge départemental. La rando nocturne avec soupe au fromage est programmée pour le vendredi 8 aout.

Afin d'avoir une meilleure visibilité sur les activités proposées, le bureau adhère au centre social et culturel du Pays SEGALI pour 26 € par an.

Cette assemblée s'est terminée autour du pot de l'amitié.



UNE AMITIE POUR LA VIE...

Lorsque l'on évoque le sigle MPC on peut tout imaginer et pourquoi pas le mouvement d'une promotion de copains qui siérait parfaitement à cette association qui est en réalité le moto pompe club. Il ne faut pas y voir une quelconque allusion à cette machine qui approvisionne en eau (où tout autre liquide) mais plus précisément le regroupement d'une bande de copains qui ont construit depuis 1989 des liens de fraternité qui se sont transformés depuis lors par autant de rencontres régulières. Après les sorties dans les fêtes et dancings, il y eut la période mariage, l'arrivée des enfants et actuellement les petits enfants qui pointent le bout de leur nez. Voici bien un bel exemple de vie pour ce groupe de copains qui avaient organisé il y a peu de temps une rencontre au pont de Membre, non pas pour renforcer leurs liens d'amitié, c'est nullement nécessaire, mais pour vivre tout simplement une nouvelle retrouvaille qui en précèdera bien d'autres n'en doutons pas.



RENCONTRE DE VOISINS A L'ISSANCHOU

La saison estivale est toujours propice aux rencontres champêtres entre amis ou entre voisins et les habitants de L'ISSANCHOU ne s'y sont pas trompés en organisant ce dimanche 31 aout un pique-nique entre habitants du village. Un village qui se situe au centre de la commune et qui a bénéficié de nouvelles constructions ces dernières années et de ce fait la population locale y a tout naturellement progressé. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés autour d'une quarantaine de personnes pour partager cet instant bucolique. S'il est habituel de voir les fontaines trôner sur la place des villages, L'ISSANCHOU possède bien la sienne mais il faut prendre un petit chemin rural qui conduit à cette résurgence dans un cadre inondé de verdure. Les convives du jour ont pu apprécier ce cadre privilégié, simple et naturel, qui a ainsi permis d'avoir une nouvelle approche entre voisins



Les Mariés de l'année

Félicitations à Alexandre et Laëtitia



à Clément et Marie

et

à Nicolas et Stéphanie



LE COIN DES ENFANTS



Trouve le bon mot, spécial Halloween



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



--	--	--	--	--	--



--	--	--	--	--	--



--	--	--	--	--	--

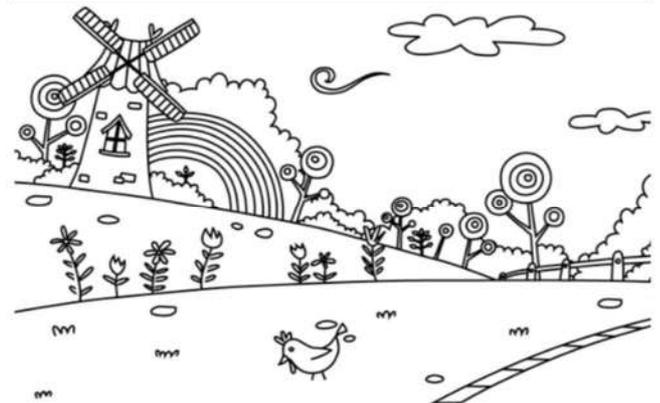
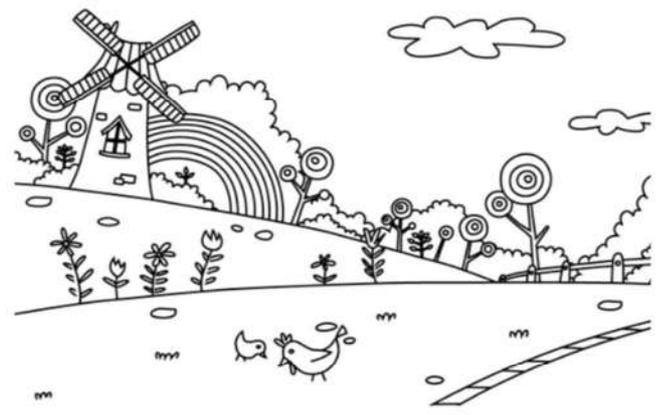


--	--	--	--	--	--	--



--	--	--	--	--	--

Trouve les 7 différences entre ces 2 images



Jeu de suite logique : la recette d'Halloween





L'IDÉE RECETTE

Courge butternut farcie au chèvre

Ingrédients :

1 courge butternut

100g de chèvre frais

15cl de crème fraîche

2 gousses d'ail

Du thym

Une poignée de pignons de pin



Préchauffez votre four à 180°C (thermostat 6). Puis, faites revenir vos pignons de pin dans une poêle avec un peu d'huile d'olive jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

Lavez la courge, puis coupez-la en deux et retirez les pépins avec une cuillère. Creusez la butternut afin de former une plus grande cavité. Coupez la chair retirée en petits morceaux et redispensez la chair au fond de la cavité.

Épluchez et hachez finement les gousses d'ail.

Mélangez l'ail, le fromage de chèvre et la crème. Ajoutez du thym et du poivre à votre convenance.

Versez la préparation dans les cavités de la courge. Puis déposez les 2 moitiés de courge sur une plaque recouverte de papier cuisson et enfournez 45 min à 1h, le temps que la courge soit tendre.
Une fois la courge cuite, servez en parsemant de pignons de pin.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA CITROUILLE



C'est en Amérique du Nord que la betterave et le navet ont laissé place à la citrouille.

Produit de saison, peu cher, facile à creuser et d'une couleur attractive, cette cucurbitacée locale était le légume le plus adapté pour servir de symbole à Halloween.

Mais saviez-vous, derrière ces visages grimaçants, se cache un personnage de la mythologie celte ?

« Jack O' Lantern » ou la citrouille d'Halloween

Vous vous demandez qui se cache derrière ce nom emblématique donné à la citrouille d'Halloween? La légende de ce personnage dont l'évocation seule nous fait trembler de peur vient des Irlandais.

Jack O'Lantern, cet homme ivrogne, riche mais avare, pour un dernier verre, aurait pactisé avec le Diable pour ensuite le tromper. Celui-ci pour le punir lui refuse alors l'accès à l'enfer. Sa vie de débauche lui ayant fermé les portes du Paradis, Jack O' Lantern se retrouve à errer au milieu des ténèbres muni d'un navet creusé abritant une braise offerte par le Diable. C'est en souvenir des âmes perdues que l'on creuse pour Halloween le visage effrayant de Jack O' Lantern dans une citrouille.